Image not found or type unknown

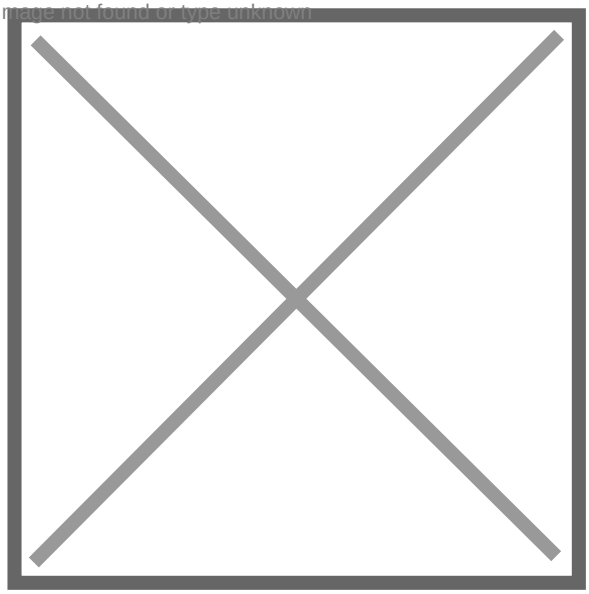

Demande de revision du droit de garde... urgent!!

Par **floralie**, le **16/08/2008** à **07:20**

bonjour,
mon mari et moi avons besoin d aide .
les enfants de mon epoux agés de 8 et 11 ans nous ont demandé de venir vivre avec nous.nous n hésitons pas un seul instant sur le sujet le seul problême sera la réaction de leur maman envers eux qui nous le craignons risquent de les faire chanter et leur mené la vie dure.
leur séparation a été très houleuse puisque l ex compagne de mon mari lui a tout fait subir (calomnie, accusation mensongéres d attouchement sur sa fille agés alors de 2 ans.....)
aujourd hui ils vivent avec elle dans une cité hyper sensible , nous avons peur qu ils tournent mal , leur chambre est une pour 3 enfants.. leur mére s occupent peu d eux et son nouveau compagnon (tres jeune) impose visiblement sa maniére de vivre sa propre religion aux enfants.
nous avons dejé fait appel aux juges il y a quelques temps pour avoir une assistance éducative mais leur mére est tellement manipulatrice que lrapport qui souligne les lacunes éducatives de la mére a tout classé sans suite.
nous voudrions que les choses aillent vite et mettre toutes les chances de notre côté (surtout celui des enfants) pour éviter de leur faire vivre des choses trop difficile encore une fois .!!!
que faire!!
merci pour votre aide

Par **Tisuisse**, le **16/08/2008** à **08:39**

2 choses possibles :

- informer directement le procureur de la république par LR/AR dans le cadre de la protection à l'enfance si vous pensez que les enfants sont en danger,
- les enfants écrivent une lettre au JAF, via votre avocat, en demandant à ce JAF d'être entendu, le JAF ne peut pas refuser de recevoir les enfants, en tête à tête, pour les entendre. Ensuite, au JAF de prendre les dispositions qu'il souhaitera dans le seul cadre du bien-être des enfants et non de celui des adultes qui les entourent.

Consutez votre avocat pour voir ce qu'il en pense.

Par **floralie**, le **16/08/2008** à **09:19**

merci pour votre reponse, je pense que nous allons opter pour la deuxiéme solution . même si vivant a 600 km d eux , nous avons un peu peur que lorsque leur maman apprendra la demande soit elle ne les accompagne pas a la convocation soit elle leur face la morale ou du chantage comme elle l a deja fait et que les enfants de peur de la blesser ne fasse demi tour.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés